

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 31 Octobre 2005

Secrétaire : Jacqueline MONS.

Absents excusés Dominique SBRAVA

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, adopte après lecture le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2005.

Bâtiments des Religieuses :

Monsieur le Maire fait part au Conseil des différentes démarches qui se sont poursuivies. Sur la proposition de Monsieur Christian JOANNIN, les Associations Rurales intéressées sont venues visiter les bâtiments et ont tenu leur assemblée générale. Une demande a été faite au service des domaines pour évaluer le montant du loyer. Les conseillers municipaux sont intéressés par une visite des lieux.

Le même jour l'OPAC, par l'intermédiaire de Monsieur ASTREOUD, est venu donner compte-rendu du travail de l'étude pour la faisabilité.

Autres études à trouver, à réfléchir :

- lancer l'idée d'activités dans le bâtiment sur cour
- faire de l'information (avec Horizons 2006)

Il reste le problème des parkings, de la cour intérieure.

Commission Urbanisme :

Monsieur le Maire expose au conseil le travail de la commission d'urbanisme réunie le 17 octobre. Des demandes continuent d'arriver en mairie pour des achats de terrain. Dans Horizons 2005, un appel avait été fait pour connaître les besoins des Rontalonnais.

Une quinzaine de demandes, plus des demandes extérieures, sont suffisantes pour envisager un nouveau lotissement. La commission a repris le plan d'aménagement des Grandes Bruyères fait en 1997 par le Cabinet BREAT. Pour ce nouveau projet, il faudrait aménager la partie des terrains située entre Monsieur Michel GRATALOUP et le réservoir mais cela suppose que Monsieur GRATALOUP soit vendeur.

La question lui a été posée et sa réponse est négative. Il y aura aussi le problème du bassin de rétention à résoudre pour trouver l'emplacement le meilleur possible. Il faudrait pouvoir lancer l'étude dans l'hiver mais rien ne se fera sans l'accord de Monsieur Michel GRATALOUP.

Service Public d'Assainissement Non Collectif : SPANC

Un regroupement avec d'autres communes avait été envisagé. Les communes de Chassagny, Montagny, Millery, sont prêtes à se joindre à nous ainsi que Chaponost mais la démarche doit se faire au sein de chaque conseil municipal. Une réunion est prévue le 2 novembre 2005 avec Rontalon en mairie de Montagny pour préparer un cahier des charges.

Station d'épuration :

Une réunion a eu lieu avec la SOGEDO et Monsieur PEILLON, Jeudi 27 Novembre, tout fonctionne bien.

Samedi 5 Novembre est organisée une visite de notre station pour un groupe d'élus de Mornant.

Aides du Conseil Général :

Monsieur le Président MERCIER a expliqué que le Conseil Général a revu le taux d'aide aux communes. 4 800 000 € par an sont dépensés pour l'aide aux communes. L'aide aux collectivités va être modulé et les paramètres de calculs des taux d'aide revus. Les paramètres tels que définis en 2000 ne correspondent plus à la réalité des richesses des communes. Le taux maximal d'aide sera de 60 % et le minimal 0 % pour les communes riches. Ces décisions seront appliquées dès 2006. Pour Rontalon, dans l'avenant permettant de reporter les finances restantes de la Médiathèque sur la salle des fêtes, le taux va passer à 55 % au lieu de 60 %, une modification de l'avenant a été faite pour retrouver le total des aides.

Virements de crédits :

Le Conseil Municipal vote :

- une ouverture de crédits pour assainissement 5 700 € (opération d'ordre),
- une ouverture de crédits pour les frais de documents d'urbanisme (notamment les nombreuses photocopies de plans nécessaires) 800 €, les frais du commissaire enquêteur se montent à 1 248 euros,
- un virement de crédits pour frais d'extincteurs, de plan d'évacuation.

Les commissions Communales :

Bâtiments :

Monsieur GONON fait le point sur l'avancement des travaux de la salle des fêtes. Tout s'est très bien passé, en cette fin octobre, la maçonnerie gros œuvre est terminée, la charpente est bien avancée, tous les murs sont montés, la couverture est faite.

Monsieur GONON propose une visite du chantier à tous les conseillers, le samedi 5 novembre à 15h00. Cette visite se poursuivra par celle du Bâtiment des Religieuses.

Une pièce supplémentaire, si possible, est demandée pour une chambre froide (2,40 m x 1,20 m) avec 2 portes d'accès l'une pour le bar, l'autre pour la cuisine devis de LMCF (Thurins) 8 044 € TTC.

Travaux sur les cloches de l'église : grosse économie (97 € par an au lieu de 943 €) grâce au travail de nos employés municipaux et de Monsieur GONON.

La porte principale de l'église s'ouvre maintenant à 2 vantaux.

Différents travaux ont été réalisés :

- la mezzanine au local de Fondrieu,
- porte-manteaux à la salle de Gym,
- petits travaux à l'école.

La salle de gymnastique a été demandée pour une utilisation personnelle par Monsieur Serge ANAGONOU. L'utilisation étant prévue pour ou/et par une Association, sa demande a été rejetée.

Pour information, Monsieur GONON indique qu'après le départ en retraite de Monsieur JULLIEN, la société Ets LARDY est reprise par Thierry RIVIERE.

Voirie :

Monsieur CARRA fait le bilan du travail de nos employés :

- avec la location de la minipelle, de nombreux petits travaux sur les fossés, les chemins ont été effectués un peu partout,
- 25 tonnes de sel sec ont été commandées,
- une mise à jour du tableau de réfection des chemins pour la COPAMO a été faite,
- réception des travaux : fossé du chemin des Gouttes reprise sur chemin des Ravières,
- un problème d'écoulement d'eau est signalé aux Grandes Bruyères vers la maison Chambry (à voir lors d'autres travaux)

Maisons fleuries :

Monsieur TARGE Pierre donne les résultats du concours des maisons fleuries 2005.

- maisons avec façades fleuries : 1^{er} prix : Mr Mme MOLLO Maxime
2^{ème} prix : Mr Mme CIAVALDINI Christian
- maison avec cour et jardin fleuris : 1^{er} prix : Mr Mme CHANTRE Louis
2^{ème} prix : Mr Mme DELORME Bernard
- fermes ou anciennes fermes fleuries : 1^{er} prix : Mr Mme TARGE Henri
2^{ème} prix : Mr Mme BUYER Jean-Claude

Félicitations à Tous.

Nos employés ont rangé le jardin public, les eaux ont été drainées et se déversent dans la propriété Bertrand. Il est demandé une haie paysagère à droite dans la descente vers le parking des Randonneurs.

Cantine :

Madame GUILLON fait le compte-rendu de l'année écoulée. 6 384 repas ont été payés au restaurant à Mornant (un peu moins que l'an dernier).

2 jours ont eu plus de 60 repas et 22 jours moins de 35 repas, il y a peu d'enfants les lundis et mercredis de classe.

Financièrement, il reste 2 800 € car il n'y a pas eu d'achats importants cette année. Le prix du repas se situe dans la moyenne (4 euros).

Des problèmes indiqués par les employés : aucune action pour la semaine du goût par contre la semaine exotique a été trop mise en valeur (les enfants n'ont presque pas mangés).

Un courrier a été envoyé aux responsables du restaurant. Un courrier aussi à une famille pour non respect du règlement.

Information :

Mademoiselle Claudine CHAMBE fait le rapport de la préparation de « Horizons 2006 ». Un questionnaire sur la famille a été distribué à toutes les familles dont les enfants sont à l'école ou au collège. Parmi les retours, 3 ou 4 familles seront choisies pour des réponses plus complètes.

La nouvelle réunion de la commission information est fixée au 9 novembre. Penser aux différents articles. Les rédiger pour le 20 novembre, penser à des photos et disquettes.

A noter dans la Gazette, un article pour inciter aux plantations d'automne en bordure des rivières (lettre du Contrat de Rivière).

Animations :

L'assemblée Générale du Comité d'Animation a eu lieu le lundi 17 octobre. Le bureau nouvellement élu est le suivant :

Présidente Madame Mijo BALLY

Vice-président Monsieur Benoît GREGOIRE

Secrétaire Madame Sandra CARTERON

Trésorier Monsieur Gérard HODOUL et Nary KEO KOSAL

Un nouveau fonctionnement est mis en place. Une réunion pour la préparation du marché de Noël (le 10^{ème}) est prévue le 2 novembre.

Cette année, les agriculteurs ne seront pas présents le samedi mais seulement le dimanche ; comment organiser leur emplacement ?

Le Centre de Loisirs fonctionne bien environ 18 enfants pendant les vacances et 11 enfants les autres rencontres.

L'Espace Jeune est aussi en place mais avec un côté négatif, encore avec les garçons. Les jeunes sont toujours aussi nombreux à vouloir ces rencontres.

Comités intercommunaux :

- Communication : Mademoiselle Claudine CHAMBE signale que des plans de ville vont se faire, Rontalon est demandeur.
- Emploi : Madame MONS rapporte la poursuite du travail de ce comité concernant :
 - la construction de l'Espace Emploi,
 - le Fonds Intercommunal d'aide aux Jeunes,
 - la Formation Ouverte à Distance (FOAD),
 - le Réseau pour l'Emploi de l'Ouest Lyonnais (REEOL),
 - et surtout la journée proximité emploi formation 2005.

Elle aura lieu le 15 novembre à Soucieu en Jarrest. Prochaine réunion le 2 novembre.

Divers :

Monsieur Georges GRATALOUP signale que les travaux d'enfouissement de réseaux débutent chemin des Garennes.

Il rappelle la préparation du 2^{ème} Contrat Enfance pour la garderie scolaire. La CAF aurait voulu que ce contrat entre dans le Centre de Loisirs mais cela ne nous convient pas, donc pas de changement. Les CAF annoncent qu'elles se désengagent des contrats Temps Libre et gardent les Contrats Petite Enfance.

L'Araire a sorti un numéro spécial sur les Eglises du Pays Mornantais, une trentaine d'exemplaires disponibles en mairie au prix de 10 euros.

L'assemblée des maires ruraux a eu lieu le 14 octobre 2005 avec une intervention importante des services fiscaux.

Suite à une demande des propriétaires riverains, le Conseil donne son accord de principe pour vendre une parcelle de terrains située près du transformateur électrique des Grandes Bruyères.

Le Conseil est invité à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le défilé au monuments aux Morts se fera le 13 novembre à 11h30 et sera suivi d'un vin d'honneur à la mairie.

Madame Bénédicte GUILLON signale une exposition intéressante en mairie de Thurins, exposition sur les dernières guerres visible aux heures d'ouverture de la mairie.

Avec encore un bâtiment nouvellement restauré (la salle des fêtes), Monsieur GONON pense qu'il va être rapidement urgent d'employer un nouvel agent municipal le plus polyvalent possible.

Monsieur BUYER rappelle que les Brigades de Rivière interviennent sur les berges du Garon. Une 2^{ème} va être mise en place pour intervenir sur les berges des affluents. Présentation de ce nouveau travail le 28 novembre. A l'avenir, les interventions des Brigades de Rivière sera à prendre en charge par chaque commune et non plus par la COPAMO.

Une lettre de remerciement du Lycée des Monts du Lyonnais pour la subvention attribuée est parvenue en mairie.

Une réunion de la commission voirie est fixée le mardi 8 novembre 2005 à 20h30.